

# Un service de médecins à domicile

## SOINS VEVEYSE

Depuis le début du mois, un nouveau service de soins à domicile est disponible en Veveyse. Il s'agit de MedHome, une société basée à Givisiez, qui envoie ses médecins directement chez le patient pour des urgences non vitales.

Les personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer ayant besoin d'un médecin peuvent désormais faire appel à MedHome. La société est présente dans le district de la Veveyse depuis début juillet. Jusqu'alors, elle était active en Sarine, en Gruyère et dans la Glâne. Elle propose à toutes les personnes, dès 8 ans, un service de soins à domicile.

L'entreprise, qui emploie seize collaborateurs, reçoit les appels des personnes souffrantes à sa centrale de Givisiez. «Nous y faisons un énorme travail de régulation, explique Bénédicte Hagger, cofondatrice de la société avec Raphaëlle Pugin et Alvaro Nieto. Les gens nous contactent et nous devons premièrement évaluer les cas.» Les urgences vitales sont alors redirigées vers le 144. Les patients qui nécessitent une prise en charge rapide reçoivent une consultation dans les deux heures. Pour les autres, une visite est fixée dans la journée, selon les disponibilités des médecins.

## Médecins itinérants

La centrale planifie l'agenda des ses médecins en fonction de leur zone de couverture. Jusqu'alors au nombre de six, la société compte un septième médecin dans ses rangs, Gabriele Cola, depuis aujourd'hui. Tous ne travaillent pas à plein temps pour MedHome, certains effectuent des pourcentages à l'HFR. Au moment de se rendre chez le patient, ils sont munis d'une tablette qui leur indique toutes les informations nécessaires sur la pathologie dont il souffre. Les docteurs sont équipés d'un matériel de base, afin de pouvoir effectuer les consultations. «Ils ont aussi toute une pharmacie avec eux et peuvent donc donner les premiers comprimés en cas de besoin», poursuit Bénédicte Hagger.

Les prises en charge des urgences non vitales sont ponctuelles, sur demande, mais peuvent donner lieu à un suivi plus approfondi. «Nous n'avons pas le même rôle qu'un médecin traitant, explique-t-elle. Nos collaborateurs peuvent décider de revoir le patient ou de mettre en place des soins à domicile par le canton.» Dans tous les cas, un rapport médical est envoyé au médecin traitant de la personne examinée.

## Des pathologies diverses

Cependant, une grande partie des personnes qui ont recours à MedHome sont justement celles qui ne disposent pas de médecin traitant. «Il y a aussi les gens qui ne veulent pas attendre aux urgences ou qui ne peuvent pas se déplacer.» Notamment les mères au foyer, qui sont dans l'incapacité de confier leurs enfants et qui ont besoin de recevoir des soins rapidement. Mais pour quelles sortes de maux interviennent-ils? «Nous avons énormément de cas de dos bloqués, explique Bénédicte Hagger. Des cystites, des otites, des angines à streptocoque ou encore des gastro-entérites font aussi partie de nos demandes les plus fréquentes.»

Elle souligne que des sutures sont également réalisées, pas toujours à domicile, mais sur le lieu de travail de la personne. «Des gens qui nécessitent un traitement adéquat et qui peuvent encore remplir leur fonction font appel à nous. Nous avons déjà envoyé nos médecins dans des magasins ou dans des restaurants pour recoudre des plaies.» En règle générale, le patient ne reçoit pas de rendez-vous à une heure précise. «Nous lui disons que le médecin passera en fin de matinée, en première partie d'après-midi ou en début de soirée, par exemple», indique la cofondatrice. A noter également que, pour ce service de soins à domicile, toutes les consultations sont prises en charge par les assurances de base. **Christian Marmy**

**MedHome, service de soins médicaux à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 21 h, au 026 6 700 700**



**Le docteur Wenceslao Garcia, responsable du Service médical de MedHome, apporte ses soins à domicile pour des urgences non vitales. DR**